

saint-pardoux-soutiers

Les Fabrigands s'engagent dans la sociocratie

L'association Les Fabrigands, qui assure la gestion du tiers-lieu la FabriK, basé à Château-Bourdin, commune de Saint-Pardoux-Soutiers, a tenu son assemblée générale le dimanche 11 juin. Les administrateurs ont évoqué une année 2022 marquée par la poursuite des aménagements, des résidences d'artistes, le marché hebdomadaire, les événements culturels...

Pour 2023, ils souhaitent voir se développer l'offre d'initiations, s'élargir les échanges de savoirs et proposer une programmation culturelle « fixe ». Mais, si les réalisations concrètes sont importantes, il était tout aussi fondamental, pour les personnes engagées, qu'elles s'inscrivent dans un mode de fonctionnement permettant le partage des responsabilités sans prise de pouvoir.

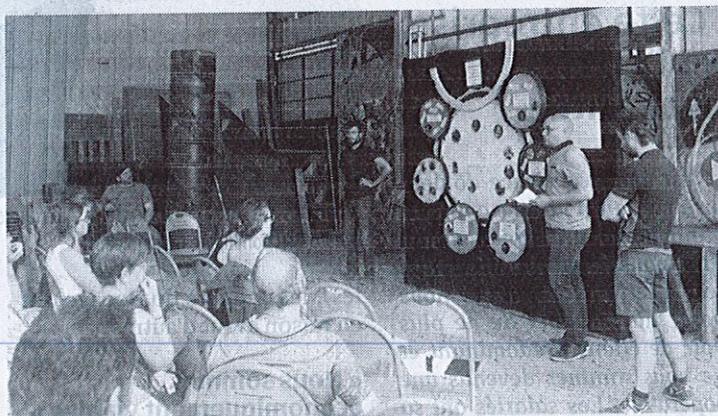
« En six ans d'existence, il y a eu beaucoup d'énergie déployée, de départs et d'arrivées, de bouillonnement d'idées... Il était temps de se poser », explique Julien Launay, administrateur. « Au départ, nous ne voulions pas que ce lieu soit politique. Nous assumons maintenant le fait qu'il le soit, de fait, en lui-

même, et nous souhaitons un autre système de fonctionnement », poursuit-il.

Un formation « bouleversante »

Une dizaine d'administrateurs ont participé à un Dispositif local d'accompagnement sur la question, dans le cadre de France Active. Ils ont travaillé avec Nathalie Labarre pour se former à la « sociocratie », un mode de gouvernance partagée, caractérisé par des prises de décisions distribuées sur l'ensemble du système.

« Cette formation a été bouleversante car ce changement de système remue les codes habituels et ce n'est pas confortable », constate Malène Pacault, administratrice. L'assemblée générale a permis de présenter les prémices de cette nouvelle organisation à travers une modélisation : au centre, la Régie G, organe qui gère le volet administratif et financier composé de deux représentants des cercles qui gravitent autour d'elle. « À terme, les statuts devront être modifiés pour intégrer les principes de la sociocratie. Cela prendra quelques années », conclut Julien Launay.



Une régie centrale et six cercles dotés de missions spécifiques et interconnectés : culture, aménagement, activités, initiation formation, communication, espaces partagés. (Photo NR)